



MON ORDRE et MOI

La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Une ordonnance pour simplifier et sécuriser le cadre juridique de l'exercice en sociétés des kinésithérapeutes libéraux



Le nombre de kinésithérapeutes en exercice libéral augmente chaque année et un attrait croissant pour un exercice sous forme de société est remarqué. Néanmoins, la complexité des règles juridiques et leur difficulté de compréhension peuvent représenter des éléments dissuasifs.

C'est pourquoi le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé le 16 septembre 2021 dans le cadre du plan visant à créer un environnement juridique, fiscal et social plus simple et protecteur pour les indépendants, une ordonnance en faveur de l'activité professionnelle indépendante.

[Consultez l'article](#)

COTISATIONS 2023

Vous avez jusqu'au **31 mars** pour payer votre cotisation.

[Pour le faire directement en ligne, cliquez-ici](#)

Vous trouverez les différents montants en fonction de votre statut ainsi que les détails sur les exonérations possibles dans la rubrique "[A quoi sert votre cotisation](#)".

Les actualités



Appel à projet de recherche 2023

Le Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes poursuit son soutien au développement de la recherche scientifique en kinésithérapie.

Pour être éligibles, les projets doivent être portés par des kinésithérapeutes inscrits au tableau de l'Ordre et à jour de cotisation et doivent être réalisés au sein ou en partenariat avec des structures universitaires ou scientifiques françaises.

Les candidats ont jusqu'au **20 mars 2023** pour soumettre une **lettre d'intention**.

[Pour savoir comment se porter candidat, cliquez ici](#)



9e Journées francophones de kinésithérapie

Du 30 mars au 1er avril aura lieu à Rennes la 9e édition des **Journées francophones de kinésithérapie**, qui devrait rassembler plus de 1500 congressistes et orateurs pendant ces trois jours.

[Plus d'informations](#)



CONGRÈS 2023

de la Société Française de Santé Publique

#SFSP2023 ● SAINT-ETIENNE ● 4 - 6 OCTOBRE

Du 4 au 6 octobre : Congrès de la Société française de santé publique

L'édition 2023 du Congrès de la Société Française de Santé Publique (SFSP) se tiendra du 4 au 6 octobre au Centre des Congrès de Saint-Etienne. Il aura pour thème : « Santé publique et territoires : des concepts à l'action ».

L'appel à communications et la plateforme de soumission des résumés sont d'ores et déjà en ligne : [Congrès de la SFSP 2023 \(key4events.com\)](#). La date limite de soumission est fixée au **31 mars prochain**.

[Plus en savoir plus](#)

Hausse du prix de l'électricité : les aides du Gouvernement pour les kinésithérapeutes libéraux

Pour faire face à la hausse du prix de l'énergie, le Gouvernement a mis en place trois dispositifs d'aides non cumulables dont vous pouvez bénéficier selon votre forme juridique et si vous avez souscrit un contrat professionnel auprès de votre fournisseur.

[Retrouvez plus d'informations en cliquant ici](#)



Facebook Twitter LinkedIn